

Péruwelz, le 18 mai 2026

Communication importante aux parents et aux élèves de 1^{re} année Commune

Madame, Monsieur,
Chers Parents,
Chers Elèves,

La période des révisions et des bilans de juin 2026, qui clôturera cette année scolaire, approche à grands pas. L'équipe éducative et moi-même souhaitons que tout se déroule dans des conditions optimales. Notre objectif est que cette première année du degré s'achève sur une vraie réussite et que l'obtention des meilleurs résultats possibles garantisse à chacun une future deuxième année fructueuse et l'obtention du CE1D.

Vous trouverez ci-joint :

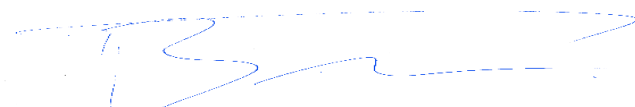
- ✓ **le document récapitulatif concernant l'organisation des bilans de fin de première année et des différents évènements de cette fin d'année scolaire (Document 1)** : les dates des révisions et de l'organisation des épreuves écrites¹, la tenue des documents personnels, les absences à une ou plusieurs épreuves, les dates des résultats des délibérations, de remise des bulletins, de la réunion de parents ;
- ✓ **l'horaire des bilans** (envoyé via ApSchool et aussi communiqué par les professeurs).

Je vous invite donc à prendre connaissance de ces informations également disponibles sur le site officiel de l'établissement, dans la rubrique « Documents » (bandeau supérieur sur la page d'accueil) : <https://www.ar-peruwelz.be/documents/>

Je reste bien sûr à votre entière disposition pour toute explication complémentaire.

Je vous remercie de l'attention que vous consacrerez à ces documents et de votre collaboration et je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, chers Parents, chers Elèves, mes meilleures salutations.

Philippe BEKAERT
Préfet des Etudes



¹ L'organisation de l'épreuve orale de la langue moderne sera notifiée par le professeur responsable au journal de classe (jour et heure de passage).

1. Dates des révisions et tests d'évaluation

	Révisions et exercices de synthèse	Bilans
1C	Du vendredi 12 juin au jeudi 18 juin (fin des cours le 18 juin à 11h50 - sauf pour les élèves internes)	Du vendredi 19 au mercredi 24 juin.

2. Organisation des épreuves écrites

- ✓ Sauf exception, les bilans se déroulent au moins de 8h15 à 11h50 (H1 à H4).
- ✓ **Aucun élève qui se présente aux bilans ne sera autorisé à quitter l'établissement avant la fin programmée de chaque épreuve** et les cours seront suspendus l'après-midi pour permettre aux élèves de se préparer au mieux pour le bilan du lendemain (**sauf** pour les élèves internes et si avis contraire des parents ou responsables légaux pour les autres élèves, auquel cas une surveillance est prévue selon l'horaire habituel).
- ✓ **Je conseille donc aux élèves d'utiliser tout le temps réservé dans l'horaire et rappelle qu'un examen ou bilan se prépare par un travail régulier, gage de réussite, et non pas uniquement la veille de l'épreuve.**

3. Absences durant les bilans

- ✓ La participation à tous les bilans est **obligatoire**. **Toute absence, même à une heure de bilan, doit être justifiée** soit par un certificat médical, soit par un motif que le Chef d'établissement considère comme un cas de force majeure. L'original du certificat médical ou le justificatif de force majeure doit être transmis à l'établissement dès le premier jour de l'absence, avant 16h00.
- ✓ En cas d'absence non justifiée, l'élève perd tous les points attribués à l'épreuve.
Toute absence à un bilan doit également être signalée avant le début de l'épreuve par téléphone au +32 69 77 95 50.

4. Fraude ou perturbation des épreuves

Le refus de participer à un bilan entraîne la perte totale des points attribués.

L'indiscipline, toute perturbation de l'épreuve ou toute tentative de fraude entraînent le retrait des points portant sur la partie concernée du bilan. En cas de récurrence, l'ensemble de l'épreuve peut se solder par un échec généralisé.

Afin d'éviter tout malentendu, tout objet connecté reste hors de portée !

5. Tenue des documents personnels

- a) Pour toutes les épreuves, les élèves doivent être munis de leur journal de classe et des notes de cours pour le bilan du lendemain.
- b) **Rappel** : tous les travaux, contrôles et bilans remis et corrigés par les professeurs figurent dans chaque cours correspondant. Les cours (fardes, cahiers, etc.), les contrôles, ainsi que le journal de classe, peuvent être réclamés à tout moment. Ils sont tenus à la disposition du Préfet, de ses délégués ou de l'Inspection.

6. Pondérations aux bilans

Insuffisant (I) = 0 à 7/20

Faible (F) = 8 à 9/20

Suffisant (S) = 10 à 12/20

Bien (B) = 13 à 15/20

Très bien (TB) = 16 à 20/20

La note chiffrée apparaîtra dans la rubrique « Commentaires » du bulletin et sera effectivement assortie d'un commentaire.

7. Délibérations et affichage des résultats

La délibération aura lieu le vendredi 26 juin durant l'après-midi.

Si un PIA (en cas d'échecs) doit être établi pour le passage en 2C, l'information sera diffusée par voie d'affichage à la **rue des Français** (fenêtres de la salle des Professeurs), le lundi 29 juin à 10h00. Les élèves sont priés de se présenter à l'heure prévue.

Puisque plus aucun résultat n'est communiqué nominativement, chaque élève prend connaissance de ses résultats grâce à son **numéro matricule**.

8. Mardi 30 juin : remise des bulletins - travaux de vacances éventuels

Remise des bulletins à 10h00							
N2	N3	N4	1	4	N12	N14	N16
1C1	1C2	1C3	1C4	1C5	1C6	1C7	1C8
Remise des bulletins par les titulaires - site rue des Français Merci de respecter scrupuleusement l'heure indiquée ! La présence de tous les élèves est obligatoire !							

9. Mercredi 1er juillet de 15h30 à 19h00 : rencontre professeurs - parents + élèves et consultation des copies des bilans

Présence obligatoire des élèves à qui des travaux de vacances sont prévus